

Rhône-Alpes



N° 9

Novembre 2014

La Dombes* : un territoire rural riche de son environnement, mais sous influence urbaine

Le périmètre du projet de parc naturel régional (PNR) de la Dombes, vaste territoire de 1 500 km² où se nichent la Dombes et ses terres humides emblématiques, regroupe 102 communes du département de l'Ain et abrite 168 000 habitants. Entouré de grands axes de transport, il se trouve aux portes de plusieurs agglomérations influentes : Lyon, Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse et Mâcon. Si cet espace renvoie une image plutôt rurale, la population y est majoritairement urbaine. Contrairement aux autres PNR de Rhône-Alpes, situés principalement en zone de montagne, il se développe comme un territoire périurbain : la population se densifie et s'éloigne des villes et des pôles d'emplois périphériques. Cette pression de la ville sur le rural entraîne une artificialisation des sols, une augmentation et un allongement des déplacements quotidiens qui induisent de véritables défis environnementaux.

* Le périmètre du territoire de la Dombes retenu est celui sur lequel un projet de PNR est actuellement à l'étude.

Corinne Lenoir, Philippe Bertrand (Insee)

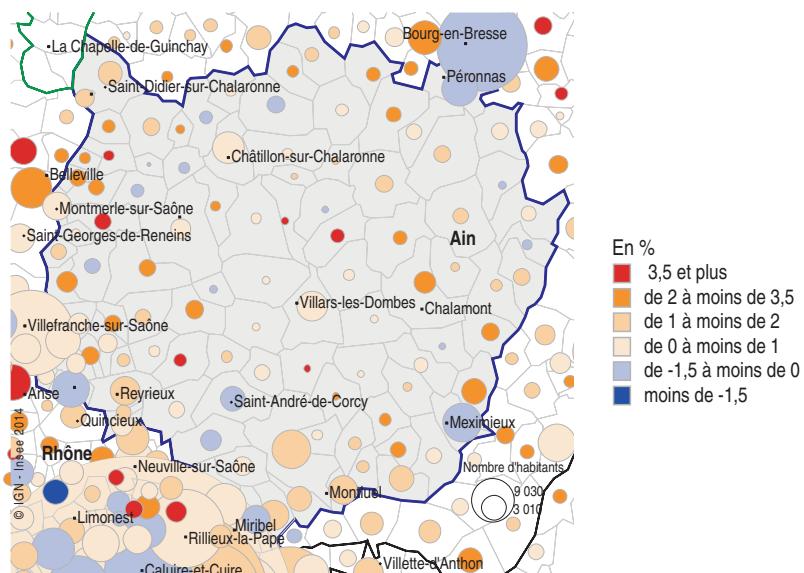
Dans le territoire du projet de PNR de la Dombes, les liens de proximité entre l'urbain et le rural s'affirment. Le territoire est deux fois plus dense (115 habitants au km²) que la zone de référence¹. L'effervescence citadine anime les bordures de la zone où se situent les communes les plus peuplées.

Un cœur rural ceinturé par des communes denses et urbaines

Dans la mouvance lyonnaise, Miribel (9 000 habitants), Montluel (7 200), Beynost (4 500) et Dagneux (4 200) ainsi que Trévoux (6 700) et Jassans-Riottier (6 000) dans la vallée de la Saône, où se concentre près de 40 % de la population, donnent au territoire une physionomie urbaine. Au sud-est, la ville de Meximieux (7 300 habitants) forme un patchwork discontinu de zones résidentielles, de territoires agricoles et d'activités typiques des

1 Un cœur peu peuplé entouré de communes urbaines

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



couronnes de grandes villes. Plus au nord, entre forêts, terres agricoles et communes rurales, Péronnas (6 000 habitants) est un point d'entrée vers la capitale bressane. Hors de ce pourtour plus ou moins urbanisé, le cœur du territoire est nettement moins peuplé ; il exprime le caractère rural et l'enjeu environnemental de ce projet où se conjuguent terres et eaux des étangs. Châtillon-sur-Chalaronne est située au nord-ouest avec une population de 5 000 personnes et Villars-les-Dombes, commune emblématique de la Dombes, a une position centrale au cœur du territoire (4 400 habitants).

Des étangs et des espaces voués à l'agriculture

Les surfaces en eaux très spécifiques (8 % du territoire contre 1 % dans la zone de référence), les forêts et milieux semi-naturels couvrant 15 % du territoire (66 % dans la zone de référence) et le grand espace voué à l'agriculture (70 % contre 31 % dans la zone de référence) renvoient avant tout l'image d'un territoire rural, fort de ses pratiques cynégétiques², son agriculture et sa pisciculture (assec³ et évolage⁴ des étangs). Les grandes cultures y sont très présentes, la culture céréalière occupant plus de la moitié de la surface agricole utilisée (SAU) contre 21 % dans la zone de référence.

Pourtant, l'activité agricole pèse de moins en moins sur la structure économique. Elle représente aujourd'hui 3,5 % des emplois (moins que dans la zone de référence, 6 %), contre 21 % en 1975. En revanche, entre

¹Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant des territoires ayant des caractéristiques similaires. La zone de référence est constituée des PNR des Monts d'Ardèche, du Vercors, du Pilat, de la Chartreuse, des Bauges, du projet de PNR des Baronnies et du projet de PNR de la Dombes.

²Pratiques cynégétiques : gestion de la faune sauvage.

³Assec : culture de céréales.

⁴Évolage : élevage de poisson.

4 Un territoire au profil sociologique plutôt périurbain

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	La Dombes		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Agriculteurs exploitants	1,6	1,3	2,5	2,1	1,1	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,6	6,6	6,4	6,5	5,2	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,0	12,4	9,4	9,8	11,4	12,0
Professions intermédiaires	18,0	18,2	15,1	14,6	16,1	16,0
Employés	9,1	8,9	9,1	9,5	10,9	11,1
Ouvriers	21,1	19,4	19,5	18,2	18,2	17,2
Retraités	28,6	30,6	33,9	35,5	30,9	31,6
Étudiants et élèves	0,1	0,1	0,3	0,3	2,2	2,0
Autres inactifs	2,9	2,6	3,7	3,4	4,0	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation complémentaire)

2 Huit mille habitants supplémentaires en cinq ans

Carte d'identité du territoire

	La Dombes		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	160 250	168 239	410 220	427 835	6 283 541
Poids dans la région (%)	2,7	2,7	6,8	6,8	/ /
Densité (hab./km ²)	109	115	40	42	144
Nombre de communes	102	102	595	595	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	58,5	59,6	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	34,3	33,1	29,6	28,5	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	12,9	14,1	17,2	18,2	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,66	2,34	1,72	1,56	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

3 Avec la périurbanisation, le parc des résidences secondaires est limité ; il diminue entre 2006 et 2011

Les caractéristiques des logements

	La Dombes		Référence		Évolution 2006/2011 en %
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	
Résidences principales	64 883	91,9	+ 8,6	70,6	+ 7,4
Résidences secondaires	1 699	2,4	- 14,3	21,4	- 0,0
Logements occasionnels	168	0,2	- 25,9	0,7	+ 2,3
Logements vacants	3 814	5,4	+ 38,0	7,3	+ 33,1
Ensemble des logements	70 564	100,0	+ 9,0	100,0	+ 7,2

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

2000 et 2010, la SAU y a peu diminué (- 4 % contre - 8 % dans la zone de référence). Le nombre d'exploitations est passé de 1 930 à 1 360 en dix ans et la SAU moyenne par exploitation a au contraire progressé : de 45 hectares en 2000 à 61 en 2010.

Un patrimoine et des espaces naturels propices au tourisme

Terre de tradition, le territoire dispose de nombreux sites historiques, d'un patrimoine remarquable et d'espaces naturels propices aux activités de détente et de loisirs. Le Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes est le site le plus connu et le

plus visité. Pourtant, les structures d'hébergement sont peu développées : la capacité d'accueil se limite à 11 lits au km² (30 dans la zone de référence) et s'appuie principalement sur les résidences secondaires et les campings. Proche de la métropole lyonnaise, le territoire attire des promeneurs en quête de nature pour la journée ou bien des touristes de passage ; le parc hôtelier est en conséquence peu développé.

Une vocation industrielle marquée qui a souffert de la crise

L'industrie, notamment la fabrication de machines et d'équipements électriques, constitue un socle solide de l'appareil productif local et représente 12 500 emplois sur les 54 000 répertoriés sur le périmètre, soit 23 % (contre 19 % dans la zone de référence). Parmi les grands établissements industriels, on peut citer Electricfil Automotive à Beynost, Carrier à Montluel, Toray et Cégélec à Saint-Maurice-de-Beynost et Danfoss à Reyrieux. Entre 2006 et 2011, sous l'effet de la crise, le territoire a perdu un millier d'emplois industriels. Ce recul de l'industrie a néanmoins été largement compensé par la progression du secteur des services : 4 000 emplois supplémentaires entre 2006 et 2011. Cette tertiarisation croissante touche la plupart

5 De nombreux échanges domicile-travail avec les territoires alentours

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	73 761	100,0	77 157	100,0
Résidant et travaillant dans la zone <i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	30 356	41,2	31 472	40,8
Travaillant en dehors de la zone	14 461	19,6	14 538	18,8
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	50 091	100,0	53 286	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	30 356	60,6	31 472	59,1
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	19 735	39,4	21 814	40,9
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,68	///	0,69	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

des activités de service. Les emplois dans le secteur médico-social et l'action sociale passent, par exemple, de 3 700 en 2006 à 4 700 en 2011, ceux dans le commerce de 6 700 à 7 300.

Une population socialement variée et plutôt jeune

Le territoire accueille une population jeune, avec notamment une sur-représentation des familles avec enfants ; un habitant sur deux a moins de 38 ans (39 ans pour Rhône-Alpes, 41 ans pour la zone de référence). À l'opposé, les ménages retraités sont moins nombreux que dans la zone de comparaison et la région (31 % contre 35 % et 32 %).

La structure sociale est variée et reflète les deux visages du territoire. D'une part, les catégories sociales "aisées" sont attirées par les atouts résidentiels et l'accessibilité aux grands pôles d'emploi périphériques et leur panoplie de fonctions métropolitaines : les trois quarts des cadres résidents travaillent à l'extérieur du territoire. D'autre part, des catégories sociales plus populaires sont davantage liées aux activités économiques locales : la moitié des ouvriers qui habitent le territoire n'en sortent pas pour aller travailler.

Les cadres et les professions intermédiaires représentent 26 % de la

population résidente en âge de travailler (24 % dans la zone de référence). Ils tirent le revenu moyen vers le haut ; celui-ci dépasse 28 000 euros par foyer fiscal et par an et se situe au-dessus de ceux de la zone de référence et de la région (moins de 26 500 euros). Les indicateurs de fragilité sociale dressent un portrait d'ensemble plutôt favorable : 9 % de la population vit avec un bas revenu (11 % dans la zone de référence et 15 % dans la région). La part des enfants vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi atteint 3,6 %, contre 5,1 % dans la référence et 7,6 % dans la région.

Un étalement urbain qui progresse toujours plus vers les espaces ruraux

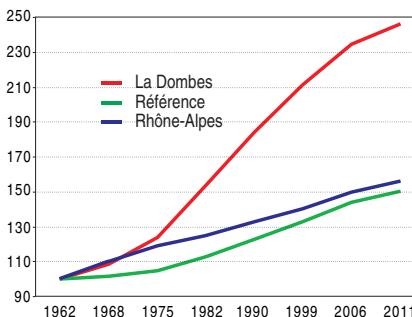
L'essor démographique, ininterrompu depuis les années 1960, adopte, à partir des années 1970, un rythme supérieur à celui de la zone de référence et de la région. En 2011, la population atteint 168 000 habitants ; elle a doublé depuis 1975. Cette augmentation est typique d'une zone périurbaine proche d'un grand pôle d'emploi. Elle conjugue les effets de forts excédents migratoires à l'œuvre depuis les années 1970, même s'ils tendent à se réduire sur la période récente, et de l'excédent naturel, élevé et stable, en raison de la jeunesse de la population. Dans les années 1990, la population augmente de + 1,5 % par an, plutôt au sud et à l'ouest du territoire. Ce rythme se maintient entre

1999 et 2006 (+ 16 000 habitants), puis ralentit entre 2006 et 2011 (+ 1 % par an et 8 000 habitants supplémentaires) avec un excédent migratoire maintenant plus faible que l'excédent naturel. Les populations de Montluel (+ 1,9 % par an), Beynost (+ 1,4 %) et Dagneux (+ 1,4 %) continuent d'augmenter à un rythme soutenu mais la progression concerne principalement des communes plus au nord du territoire, le long de la vallée de la Saône (Peyzieux-sur-Saône) ou au cœur du territoire (Saint-Jean-de-Thurigneux, La Chapelle-du-Châtelard, Marlieux). Chalamont, Fareins ou Villieu-Loyes-Mollon se développent également à un rythme soutenu, autour de + 3 % par an.

7 Un phénomène de périurbanisation dès les années 1970

Évolution de la population depuis 1962

Base 100 en 1962



Source : Insee - Recensements de la population

Les échanges migratoires, nombreux, s'opèrent majoritairement avec le reste de la région. En termes d'origine ou de destination, le département du Rhône alimente les flux. Il accueille plus du tiers des partants (9 000 sur 24 000) et fournit plus de la moitié des arrivants (15 100 sur 28 000). Le reste de l'Ain est aussi récepteur ou transmetteur de population (5 200 arrivants pour 6 600 partants).

Le solde entre arrivées et départs est positif pour toutes les tranches d'âge sauf pour les 15 à 24 ans ; de nombreux étudiants quittent la résidence familiale pour poursuivre leur cursus de formation hors du territoire. À l'inverse, les familles de trentenaires avec de jeunes enfants sont les plus nombreuses à venir s'y installer. Parmi les actifs "arrivants", on trouve principalement des professions intermédiaires, des employés et des cadres. Les nouveaux arrivants sont globalement plus jeunes et plus diplômés que les stables : un tiers d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre un quart des stables. Ils sont moins souvent propriétaires (50 % contre 77 %) et plus souvent locataires d'un logement non HLM (36 % contre 14 %), écornant quelque peu l'idée communément acquise selon laquelle l'accession à la propriété

6 Les cadres et professions intermédiaires tirent les revenus vers le haut

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2011	La Dombes		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	26 385	28 138	23 826	26 412	24 623	26 488
Foyer fiscaux non imposés (en %)	38,2	34,8	46,2	42,3	43,8	40,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	35 562	36 849	34 639	37 222	35 262	36 745
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	21,0	///	24,5	///	23,5

Sources : Insee-DGFiP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

constituerait la motivation première des personnes qui viennent de la ville pour s'installer dans les villages environnants.

De nombreuses navettes domicile-travail

77 000 actifs occupés résident dans le territoire. Près de 6 sur 10 travaillent en dehors de son périmètre. Parallèlement, 54 000 emplois y sont proposés et 4 sur 10 sont occupés par des non résidents. Cela se traduit par des déplacements domicile-travail intenses. Chaque jour, 21 300 actifs entrent dans la zone pour y travailler tandis que 45 400 en sortent, sans oublier les 31 500 actifs qui y résident et s'y déplacent pour atteindre leur lieu de travail. Les principales navettes s'effectuent avec Lyon et son agglomération, et les aires de Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône et Mâcon. La distance médiane des navettes domicile-travail est de 13 kilomètres. Ce seuil est plus élevé que celui observé dans la zone de référence (10 km) et la région (6 km).

Les déplacements sont aussi coûteux en temps, les navetteurs mettant en moyenne 26 minutes pour aller travailler. En pratique, le recours aux transports en commun ne se distingue pas de la moyenne périurbaine : 7 % des mouvements pendulaires sont réalisés de la sorte, contre 82 % en voiture. Il est cependant plus visible pour les déplacements supérieurs à 30 km, notamment vers Lyon. Les émissions de CO₂ induites par les déplacements domicile-travail ou domicile-études avoisinent 866 kg par an et par personne (830 dans la zone de référence, 629 en Rhône-Alpes).

Des enjeux écologiques forts

La question du respect environnemental et des enjeux écologiques se pose particulièrement dans ce territoire soumis à la pression démographique et au développement des infrastructures. Les autoroutes, les routes toujours plus fréquentées, les lignes ferroviaires nécessaires au développement de la population et de l'économie ont un impact sur les écosystèmes : 89 km de barrières écologiques fortes traversent le territoire, soit une densité de 6 km pour 100 km² (1 km seulement dans la zone de référence).

L'occupation des sols évolue avec une urbanisation croissante qui correspond à celle d'un territoire périurbain : 7 % du territoire n'est ni agricole ni naturel (2,5 % dans la zone de référence). Entre 2000 et 2006, 0,4 % du territoire (soit 700 hectares) s'est transformé, passant de terre agricole en zone urbanisée (contre 0,1 % dans la zone de référence). 74 % des logements sont des maisons, 4 points au-dessus de la référence. Entre 2011 et 2013, plus de 1 400 nouveaux logements ont été construits chaque année, soit 2 % du parc ; ce sont pour la moitié d'entre eux des logements collectifs.

Que ce soit à l'échelle nationale ou européenne, les trois quarts de la surface dombiste sont concernés par un dispositif de protection au titre de l'intérêt écologique (ZNIEFF⁵ ou ZICO⁶). En effet, de nombreuses espèces végétales et animales sont présentes dans des zones humides d'importance majeure qui touchent plus des deux tiers de la surface (9 % dans la zone de référence) et

concernent 85 communes. L'eau, très présente, constitue le principal élément soumettant le territoire à des risques naturels (inondations et mouvements de terrain) ou technologiques (rupture de barrage). Comme l'air, l'eau est un milieu exposé à la pollution industrielle. Ce territoire à l'identité industrielle marquée compte plusieurs établissements qualifiés de gros pollueurs ou porteurs de risques d'accidents majeurs. Ils sont installés à Montluel, Chalamont, Dagneux, Miribel et Saint-Maurice-de-Beynost. Les contraintes (notamment démographique) qui pèsent sur le projet de PNR de la Dombes sont susceptibles de bouleverser les fragiles équilibres de la biodiversité, créant un enjeu environnemental particulier dans ce territoire.■

⁵ZNIEFF: zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
⁶ZICO: zone importante pour la conservation des oiseaux.

L e partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391
© Insee 2014

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, Arlysère, Chablais, Voironnais, Albanais, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, Bièvre-Valloire, Belledonne.

